



Canadian Political Science Association
Association canadienne de science politique

Approuvé par le conseil d'administration de l'ACSP en date du 25 mai 2022.

Énoncés de mission et de vision ÉDID de l'ACSP

Énoncé de mission : Dans l'esprit des pratiques de réconciliation en cours et en adhérant aux principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation (ÉDID), l'ACSP s'efforce de soutenir et de défendre les valeurs d'inclusion et d'appartenance et s'engage à un changement structurel, institutionnel et culturel.

L'Association reconnaît en outre sa détermination à montrer l'exemple en matière de pratiques ÉDID en favorisant le changement et l'apprentissage transformatifs dans le but de créer et d'entretenir une Association inclusive qui reflète la diversité croissante des chercheurs, enseignants, étudiants et praticiens en science politique et leurs besoins.

Énoncé de vision : L'Association aspire à être un leader dans la communauté universitaire, et s'efforce de garantir un leadership inclusif en prenant en compte l'indigénéité, la race, le genre, l'identité sexospécifique, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, la religion et les autres communautés marginalisées dans toutes ses activités.

Nous nous engageons en outre à adopter une optique ÉDID pour favoriser une communauté de soutien dans toutes les activités de l'Association, y compris l'enseignement, l'apprentissage, la recherche, les programmes de stage, l'administration et les opportunités de réseautage.

Principes directeurs :

L'ACSP reprend à son compte les définitions adoptées par la Fédération des sciences humaines dans la *Charte sur l'équité, la diversité, l'inclusion* et la décolonisation dans les sciences humaines. Elles s'étendent aux concepts suivants en particulier :

Équité : L'équité porte sur la justice (à la fois les notions de 'justice' et de 'fairness' en anglais). C'est un état d'être, un processus et une condition ancrée dans les droits fondamentaux de la personne et, par conséquent, ne dépend pas d'un choix individuel ou du volontarisme. Alors que l'égalité peut conduire à présumer que les règles du jeu sont équitables et peut façonner les efforts individuels et institutionnels pour traiter les gens de la même façon, l'équité, en revanche, exige davantage. Il s'agit de comprendre et d'accommoder la différence, et de fournir aux personnes ce dont ils ont besoin pour accéder au milieu académique et s'y épanouir. L'équité exige de cerner et de combattre de façon proactive les idées, les attitudes, les comportements discriminatoires, ainsi que les systèmes, les politiques, les processus et les pratiques qui mènent à des désavantages. Il s'agit d'un engagement juridique et éthique à faire ce qui est juste et nécessaire pour parvenir à un tel état grâce à des mesures proactives pour cerner les causes profondes et concevoir des interventions afin d'éliminer les obstacles aux occasions et aux expériences équitables dans toutes les sphères de la vie académique (Section 3.4).

Diversité : La diversité est une caractéristique des sociétés humaines qui a été utilisée de multiples façons dans le secteur de l'enseignement postsecondaire. Elle comprend toute la gamme des différences humaines, culturelles et sociétales entre les populations du Canada. La diversité englobe la différence d'identité et la représentation de la population étudiante, du personnel, du corps professoral, des gens de l'administration et de la haute direction dans le milieu académique. La diversité sociale comprend également les motifs de protection en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, les droits autochtones issus de traités et les lois sur les droits de la personne, comme la race et l'origine ethnique, l'identité et l'expression de genre, l'orientation sexuelle et le handicap. La diversité est également utilisée pour différencier les types de production du savoir, les établissements d'enseignement et les unités au sein des établissements, comme les facultés, les écoles, les départements, les programmes et les instituts. La diversité englobe également la nature et le contenu des programmes d'études, la recherche, l'enseignement, les services et l'engagement (Section 3.2).

Inclusion : L'inclusion est un ensemble de compétences et de conditions qu'il faut entretenir et qui nécessite des ressources pour faire progresser un milieu académique équitable et plus juste. L'inclusion suppose des mesures interreliées pour éliminer les obstacles qui entravent la participation, l'engagement, la représentation et l'autonomisation ('empowerment') des membres de diverses identités et origines dans la vie du milieu académique. L'inclusion signifie que, dès le départ, nous concevons nos espaces éducatifs et culturels pour qu'ils puissent être pleinement utilisés par tous les peuples et toutes les collectivités. L'inclusion met en avant les relations sociales et institutionnelles du pouvoir et des privilèges, en attirant l'attention nécessaire sur qui obtient un siège et une voix aux tables de décision, et qui est habilité par les processus, politiques, systèmes et structures institutionnels (Section 3.6).

Excellence inclusive : Les conditions équitables, diversifiées, inclusives et décolonisées où chaque personne peut s'épanouir sont le terreau idéal pour la poursuite individuelle et institutionnelle de l'excellence, de la qualité ou du mérite. Bien que la quête humaine de l'excellence soit inclusive, la façon dont elle a été définie, objectivée et reconnue sur le plan social et institutionnel par le passé a souvent été à l'exclusion, entre autres, de diverses connaissances, méthodologies, perspectives et façons de savoir. Il est nécessaire de reconnaître la relation intégrale entre l'équité en tant que justice et l'excellence inclusive pour atténuer la façon dont un passé d'idées, d'attitudes, de processus et de pratiques discriminatoires a façonné l'accès aux associations savantes, aux universités et aux collèges et leur succès. L'excellence inclusive affirme comment la diversité peut approfondir l'apprentissage, améliorer la pensée critique et la résolution de problèmes, et stimuler la créativité et l'innovation dans l'enseignement et l'apprentissage, la recherche et la quête artistique, le service professionnel et l'engagement communautaire en sciences humaines. (Section 3.7).

Décolonisation : Les principes, les processus et les pratiques de décolonisation sont essentiels à une communauté des sciences humaines plus équitable, plus diversifiée, plus éclairée et plus inclusive au Canada. Nous croyons que l'avenir durable de l'enseignement supérieur exige de confronter et déstabiliser l'impact qu'ont eu l'histoire coloniale, les idéologies, les expériences et les legs sur les disciplines, les archives, les canons, les programmes d'études, les méthodologies et les pédagogies, ainsi que sur les structures de gouvernance, la conception institutionnelle, les cultures, les symboles et les cérémonies. La décolonisation est un processus nécessaire et continu de désapprentissage, d'excavation et de transformation des séquelles du colonialisme, ainsi que d'utilisation des systèmes d'éducation et de connaissances disponibles pour réapprendre et reconstruire les fondements sociaux, culturels et linguistiques qui ont été perdus ou érodés par

le colonialisme. La décolonisation exige aussi de faire de la place, d'équilibrer, de générer et de permettre divers systèmes de connaissances pour s'épanouir dans le milieu académique, ainsi que dans les établissements d'éducation et de transmission du savoir, qui pourront bénéficier aux Autochtones et à d'autres nations et peuples colonisés ou anciennement colonisés (Section 3.3).

L'Association s'appuie sur plusieurs sources supplémentaires pour son engagement continu dans les processus de décolonisation. Elle reconnaît notamment que :

Une **approche décolonisatrice** vise à résister et à défaire les forces du colonialisme et à rétablir la Nation indigène. Elle est ancrée dans les valeurs, les philosophies et les systèmes de connaissances autochtones. C'est une façon de faire les choses différemment qui remet en question l'influence coloniale sous laquelle nous vivons en faisant de la place aux perspectives indigènes marginalisées. L'approche décolonisatrice de l'Enquête nationale reconnaît également le pouvoir et la place légitimes des femmes et des filles autochtones (Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019).

Et que :

La **décolonisation** est un processus nécessaire et continu de désapprentissage, de mise au jour et de transformation des héritages du colonialisme, ainsi que d'utilisation des systèmes d'éducation et de connaissances disponibles pour réapprendre et reconstruire les bases sociales, culturelles et linguistiques qui ont été perdues, ou érodées par le colonialisme. La décolonisation exige également de faire de la place, d'équilibrer, de générer et de permettre à divers systèmes de connaissances de s'épanouir dans l'académie ainsi que dans et par les lieux d'éducation et de transmission des connaissances pour les peuples autochtones, les nations, les peuples et les systèmes de connaissances culturelles anciennement colonisés ou toujours colonisés (Smith et al. 2021, Créer une étincelle pour le changement).

Les efforts continus de décolonisation de l'Association ne s'appliquent pas uniquement aux colons ; son intention est également de reconnaître et de fournir un espace pour les expériences, les connaissances et les identités uniques de tous les peuples et communautés autochtones.